

Journal du Lot 15^c

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

LOT et Départements limitrophes	3 mois	6 mois	1 an
Autres départements	6 fr. 50	12 fr.	22 fr. 50
	7 fr.	13 fr.	24 fr.

TÉLÉPHONE 31 COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES (7 colonnes à la page)	0 fr. 80
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	0 fr. 80
RECLAMES 3 ^e page	1 fr. 25
» 2 ^e page	2 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Le scrutin d'arrondissement et la Chambre. Le Gouvernement ne restera pas sur un premier échec. — Le rôle du Comité d'experts financiers. — Un exemple à suivre : les élus belges font la trêve des partis pour permettre au ministre Jaspard de se consacrer exclusivement au relèvement du franc. — La bataille pour la devise française : un acte du ministre Briand.

La première tentative du ministre de l'Intérieur pour amener la Chambre à voter le scrutin d'arrondissement a été malheureuse : une majorité de quelques voix s'est opposée à la discussion immédiate de cette réforme.

Nos députés ont toujours une excuse irrésistible lorsqu'on leur reproche quelque chose ; ils disent : c'est la volonté des électeurs.

En l'espèce cependant ils auraient mauvaise grâce à abriter leur attitude derrière la VOLONTÉ DES ÉLECTEURS.

Environ 80 Conseils généraux se sont nettement prononcés, au mois de mai dernier, pour le scrutin uninominal. [67, scrutin uninominal ; 2, s. u. à un seul tour ; 1, s. u. avec péréquation des circonscriptions ; 3, scrutin majoritaire ; 4, s. u. hors séance ; 10, ne se sont pas prononcés — 2 seulement se sont prononcés contre ; 1 ne se réunit qu'en juin : Seine.]

Or qui oserait prétendre que les conseillers généraux, élus à la majorité dans leur canton, ne représentent pas la volonté de la MAJORITÉ des électeurs.

Cette MAJORITÉ en faveur du retour au scrutin d'arrondissement est énorme. Les députés résistent donc parce qu'ils croient de leur intérêt de maintenir le scrutin immoral qui nous a valu les deux dernières Chambres.

Espérons que le ministre ne se laissera pas intimider par ce premier vote. Le pays veut la réforme, les députés ne pourront aller contre la volonté du pays.

« Le rétablissement du scrutin uninominal, en donnant l'indépendance aux députés, écrit Ch. Saeneker, permettra la concentration républicaine, la constitution d'une majorité stable qui aura tout le temps nécessaire à la préparation de sa réélection, facilitée par le peu d'étendue du territoire à parcourir, le minimum de dépenses, la possibilité de voir à peu près tous les électeurs. »

Voter pour le scrutin uninominal c'est barrer la route à la dissolution et assurer une majorité de gouvernement dont la France comme la République ont un absolu besoin. »

Au sujet du vote de la Chambre, il est intéressant de noter certaines contradictions étranges !

« La droite n'a pas varié, elle a intérêt à maintenir le scrutin bâtarde qui fausse l'opinion du pays et elle vote avec ensemble contre le retour au scrutin d'arrondissement. Mais que fait le parti socialiste ? »

Le 18 juin 1925, sous le ministère Painlevé, la Chambre se prononçait sur la proportionnelle. Sur 100 socialistes que comptait l'Assemblée, 40 votèrent contre la proportionnelle.

Hier, les 96 socialistes votèrent contre le scrutin d'arrondissement. L'opinion des socialistes varierait-elle au gré de la politique ?

Le gouvernement va créer un Comité d'experts financiers pour la défense du franc.

M. Raoul Péret a déclaré que l'on suivrait, à ce sujet, l'exemple heureux qui nous a été donné par l'Angleterre.

En suivant les directives de ce nouveau Comité, nous affirmons-t-on, nos dirigeants entendent prouver à l'étranger que la conduite qu'il va suivre pour relever le franc sera dégagée de toute politique.

Ce Comité sera présidé par M. Sergent, ancien sous-secrétaire d'Etat aux Finances, et gouverneur honoraire de la Banque de France. Tout le monde s'accorde à déclarer que c'est là un choix excellent.

Souhaitons que la désignation des autres experts soit un complément heureux.

Mais reste à définir le rôle qui sera confié à ce Comité.

Il ne semble pas, si les renseignements donnés par la presse sont exacts, qu'on songe à lui attribuer une influence suffisamment large et efficace.

« Ce Comité, écrit notre confrère des Débats, était réclamé surtout pour établir un plan d'économies, puisque la démonstration est faite qu'un organisme électif ne peut mener à bien pareille besogne. A cet égard, l'exemple de la fameuse commission Geddes-Inchcape, qui a fonctionné en Grande-Bretagne, est très probant. Ce Comité, pour réaliser cette besogne avec toute l'ampleur désirée, aurait dû indiquer des mesures d'ordre politique. Si le gouvernement veut que le Comité d'experts soit autre chose qu'un organisme menant la bataille pour la défense du franc ; s'il veut qu'il ne soit pas simplement un bouclier, pour préserver le franc contre des coups trop brutaux, mais un médecin le ramenant à la santé, il faudra élargir le champ de ses attributions. Le franc a besoin, certes, d'être défendu par des opérations techniques et tactiques quand les attaques sont trop rudes ; mais, si ces attaques sont possibles, c'est que le franc est devenu vulnérable. C'est cette vulnérabilité qu'il faut s'efforcer d'atténuer et, si un Comité d'experts doit assumer cette tâche, il lui faudra réformer notre législation fiscale, aménager un meilleur régime des valeurs mobilières, ne plus détruire la propriété par des droits successoraux excessifs, élaborer des dispositions qui stimulent la production et rétablissent la confiance. »

Voilà ce qu'il faut faire si on veut trouver le salut au lieu de s'assurer seulement un répit. »

Le nouveau ministre Belge s'est présenté devant les Chambres. Et tout de suite une discussion passionnée s'est engagée entre les divers groupes.

Les socialistes ont adressé de violentes reproches à ceux qui avaient fait échouer la combinaison Brunet.

Les démocrates-chrétiens ont défendu le ministre défunt dont les projets financiers ont pourtant coûté environ 200 millions au pays. Ils ont accusé les ministres actuels d'avoir renversé les ministres d'hier pour prendre leur place !..

Le premier ministre Jaspard s'est borné à une brève réplique. Avec éloquence il a adressé un éloquent appel à l'union :

« Nous avons indiqué notre but. Nous avons promis de déposer sur le bureau de la Chambre les projets qui doivent, à notre sens, rendre le redressement financier possible. »

De malheureuses divergences ont pu exister entre nous, des divergences de vue et de classe. Ce n'est pas l'heure d'y penser. Au moment de la grande pénitence, aimons-nous les uns les autres. Seul l'amour fraternel de tous les Belges permettra le salut du pays. »

M. Jaspard propose la trêve des partis pour que tous les représentants de la Belgique puissent, dans une union absolue, travailler au seul redressement financier du pays.

La Chambre a répondu à la demande de M. Jaspard. Par 126 voix contre 8 elle décide de soutenir le gouvernement d'union qui veut se consacrer uniquement au relèvement du franc belge.

Quel bel exemple pour les élus français !..

Nous n'en sommes pas encore là, hélas !..

Les groupes de gauche semblent, au contraire, préparer la lutte contre le gouvernement qui vient de faire un acte méritoire.

Dans un communiqué, rédigé en Conseil de Cabinet, le ministre expose une politique de redressement financier. Il proclame que l'activité gouvernementale doit être consacrée, avant tout, au redressement du franc.

« Tout pour la sauvegarde immédiate de la devise française. »

C'est une initiative courageuse qui peut marquer le commencement d'une période de travail et de réparation.

La presse, en général, approuve unanimement nos dirigeants.

« Tandis qu'on l'invitait à d'interminables palabres parlementaires, le

gouvernement a rempli tout son devoir ; il a travaillé. Après deux longues réunions, il a publié un communiqué d'une ampleur insolite, dans lequel il indique sa volonté très nette de se consacrer au redressement du franc et indique les directives qu'il va suivre. En lisant ce document, on éprouve une impression de soulagement et de tranquillité. »

« L'ère Nouvelle, dont les groupes de gauche ne peuvent pas contester les sentiments radicaux, approuve aussi la déclaration gouvernementale : »

« Que vont faire les adversaires du cabinet devant un langage aussi ferme et aussi élevé ? »

Le pays, d'une part, l'accueillera avec une satisfaction certaine et répondra généreusement à l'appel du gouvernement en même temps qu'il lui continuera sa confiance pour l'œuvre entreprise.

Quant à certains parlementaires agités, ils comprendront peut-être que l'heure n'est plus aux petites intrigues, mais à l'action, et que le pays est avec son gouvernement. »

Il n'est pas possible qu'il n'y ait pas à la Chambre une majorité qui, se rendant compte de la colère du pays, trompé et dupé, ne se groupe enfin autour du ministre qui fait de son mieux pour travailler au salut du pays.

De son mieux puisqu'il annonce un programme qui refuse d'accroître les impôts et veut diminuer les dépenses.

De son mieux puisqu'il a la prétention louable de rétablir la confiance au point de vue financier !

Une politique financière raisonnable est la meilleure défense du franc et la seule qui puisse en assurer la stabilité.

INFORMATIONS

La situation financière

Le Gouvernement vient d'adresser aux Chambres et au pays les grandes lignes d'un plan de redressement financier :

« Le Gouvernement se refuse à envisager une aggravation des charges d'impôts qui serait incompatible avec la nécessité de rendre confiance à notre épargne. Il décide de procéder d'urgence à la codification systématique prévue par la loi du 29 avril 1926 en vue de dégager une limite de charges tant par catégories de contribuables que par nature de taxation ; l'établissement de ce plafond fiscal fera l'objet d'un projet soumis au Parlement, mais dès maintenant il envisage l'ouverture à la Banque de France d'un compte spécial auquel seraient versés ou virés les capitaux libellés en monnaie étrangère qui ont pu être constitués hors de France par nos nationaux et dont les propriétaires français seraient en droit d'invoquer le rapatriement ; la liberté des capitaux ne pouvant être rendue, selon le vœu exprimé par la conférence de Londres, qu'après un retour massif de ces capitaux exportés. »

« Le Conseil estime qu'il ne saurait être question d'innovation fiscale dans cette période où le salut du franc est en cause. Le gouvernement décide de donner une suite à une conclusion aux rapports du Comité supérieur d'enquête sur la compression des dépenses administratives, civiles et militaires. »

« Le Conseil persiste à penser qu'il y aurait inconvénient dans les circonstances qui nous pressent, à engager une controverse doctrinale dont le développement risquerait de faire naître des alarmes dommageables pour le crédit public et contraires d'ailleurs à la volonté d'apaisement dans la justice fiscale qui est celle du gouvernement. »

« Le Conseil compte sur les Chambres pour reporter à une date ultérieure ces débats de durée, sur les Chambres et sur le pays pour admettre que toute l'initiative du gouvernement soit employée à l'œuvre de sauvegarde immédiate. »

Les négociations franco-allemandes

Dans un discours prononcé à Roslock, M. Stresemann a répondu aux attaques dirigées récemment par le comte Westarp contre la politique extérieure du gouvernement et notamment contre le plan Dawes.

M. Stresemann a dit que la situation économique actuelle de l'Allemagne n'est pas la conséquence du plan Dawes ; puis, il a déclaré que s'il apparaissait à l'avenir que les méthodes et la façon caractérisant le plan Dawes ne donnaient pas les résultats attendus par les deux parties, on pourrait envisager une modification ; mais, en tout cas, sur la base de la politique extérieure du gouvernement actuel.

En Allemagne

Un geste républicain du Reich

La place située devant le Reichstag à Berlin, et qui, jusqu'à présent, s'appelait place Royale, sera renommée dorénavant place de la République.

L'accord franco-italien

L'accord commercial signé avec la France, provoquant des commentaires favorables dans toute la presse italienne, qui y voit un heureux symptôme du rapprochement économique des deux pays et en prend occasion pour relever la nécessité d'une collaboration commune plus complète pour l'avenir.

Tout cela permet de concevoir les meilleurs espoirs. Certains journaux, qui sont plus spécialement les organes du haut commerce et de la grande industrie, entendent de nouvelles possibilités de coopération économique franco-italienne dans certains territoires de l'Afrique du Nord fort riches en matières premières, notamment au Maroc, car la question des matières premières demeure capitale pour l'Italie.

En Angleterre

La crise minière

Le secrétaire des mineurs a un plan à lui pour le règlement du conflit. Il l'a dévoilé : 1. Abandonner tous les puits trop anciens ; 2. supprimer tous les intermédiaires pour la vente du charbon ; 3. fixer des prix pour la vente de combustible : a) sur le carreau des mines ; b) aux détaillants ; c) aux consommateurs ; 4. éliminer la concurrence étrangère en fixant des prix uniformes internationaux ; 5. réorganiser entièrement l'industrie ; 6. payer les mineurs au taux d'avant grève, sans augmenter leurs heures de travail.

Au besoin,

l'Angleterre importera du charbon. Le gouvernement aurait l'intention, si la crise du charbon doit vraiment se prolonger, d'importer de l'étranger les quantités de combustible nécessaires à l'industrie britannique.

M. Baldwin, croit-on, parlera de ce projet à la Chambre des Communes, lors du débat sur la situation charbonnière. On s'attend que le gouvernement prenne des décisions importantes pour mettre fin au conflit au besoin en déposant un projet de loi sur le bureau de la Chambre des Communes.

En Pologne

La révision de la Constitution

Le recteur du Sénat de l'Université de Cracovie va adresser une proclamation à la nation annonçant que la Constitution sera changée, ainsi que la loi électorale afin que le Parlement soit non seulement la représentation de la force numérique des partis, mais avant tout de l'élite intellectuelle et morale.

« Nous croyons, dit la proclamation, que le nouveau président sera énergique et probe, qu'il unira la hauteur de pensée et le libre esprit de parti au respect du droit qu'il aura à cœur l'ardente volonté de collaborer avec tous les fils de la patrie dans la mesure de leur savoir, de leur caractère et de leurs capacités. »

« Nous croyons que la nation acceptera sans hostilité le libre choix de ses représentants. »

Au Maroc

Abd-el-Krim a fait sa soumission au général Boichut

Abd-el-Krim, arrivé dimanche matin à Taza, a fait sa soumission, à 11 heures, au général Boichut. Il a été remis immédiatement après au colonel Huot, chef de la région de Taza. Il

séjournera, en attendant qu'une décision soit prise à son sujet, au dar Makhzen de cette ville.

Il n'y a eu aucune cérémonie. Abd-el-Krim sera traité comme un simple prisonnier de guerre.

Les Beni-Zeroual complètement encerclés

Les troupes des deuxième et quatrième divisions ont occupé Souk-el-Hani, complétant l'encerclement des Beni-Zeroual.

Au Sud, l'ennemi n'a opposé qu'une faible résistance.

L'état des prisonniers français libérés

De nombreuses familles sont venues à Taza rendre visite aux prisonniers libérés, dont l'état physique est entièrement satisfaisant, et qui sont groupés autour du capitaine Clerget et des lieutenants Houdet, Mangin, Vallé, Castaing.

Les portes françaises

Le ministre de la guerre communique la note suivante : « Un journal affirme que l'agression d'Abd el Krim a entraîné la mort de plus de 15.000 jeunes hommes du pays de France ». Le chiffre ainsi donné est grossièrement mensonger ; le nombre total de Français et de soldats de la légion étrangère tués au Maroc du 15 avril 1925 au 25 mai 1926 est de 1.306 ; le nombre des disparus est de 294 ; le nombre des décédés par suite de maladie est de 562 ; soit au total 2.162. »

Etant donné que beaucoup de légionnaires sont de nationalité étrangère, le nombre total de Français morts au Maroc depuis avril 1925 est inférieur à 1.500.

La Roumanie

ferait un emprunt en Italie

Une information d'allure officielle met le voyage à Rome de M. Manolescu, sous-secrétaire des Finances de Roumanie, en rapport avec un emprunt de deux cents millions de lire que la Roumanie contracterait en Italie. Cet emprunt se ferait entre groupes financiers sans intervention directe des deux gouvernements, mais sous leur contrôle. L'emprunt aurait une durée de quinze ans, à intérêt de 8 0/0 et contribuerait au règlement des commandes faites par la Roumanie à l'industrie italienne.

Au Portugal

Le coup d'Etat

Les troupes de Lisbonne et de Porto ont adhéré au mouvement qui prend ainsi un caractère populaire. Le mouvement s'est étendu à tout le Portugal.

Les forces révolutionnaires assurent la sécurité. Le calme est complet. Le gouvernement a démissionné. Le chef de l'Etat tente de constituer un ministère national.

Au Canada

On réduit les impôts

Le ministre des finances canadien en présentant à la Chambre son exposé budgétaire a annoncé une réduction d'environ vingt-cinq millions de dollars sur les impôts.

Cette réduction portera principalement sur l'impôt sur le revenu.

Aux Indes

Un cyclone

On mande à l'Exchange Telegraph qu'un cyclone a balayé la côte d'Arakan, au nord ouest de Rangoon, causant des dégâts considérables. Un raz de marée, partant de l'embouchure du Naas a emporté plusieurs villages jusqu'à une distance de cinquante milles dans l'intérieur des terres. Un rapport officiel évalue le nombre des morts à mille deux cents. Toutes les communications entre Burma et les Indes sont coupées.

Deux frères siamois aux Etats-Unis

Une tempête de protestations indignées se fait entendre sur toute l'étendue du territoire américain à la nouvelle que des docteurs préconisent la suppression de deux frères siamois, qui viennent d'être mis au monde à Soothbond, dans la province d'Indiana. Les docteurs répliquent que, plus tard, les deux frères siamois ne

sauraient être qu'un fardeau inutile pour la société, mais l'opinion publique n'est pas de cet avis. Cependant, le père s'est rangé à l'avis des médecins, tandis que la mère s'y oppose énergiquement. Les deux frères siamois sont en parfaite santé et ont gagné une livre depuis leur naissance.

La réforme électorale

M. Jean Durand, ministre de l'Intérieur, a fait connaître au Conseil des ministres qu'à la suite de l'accord intervenu avec le rapporteur de la commission du suffrage universel la Chambre se prononcera avant le 14 juillet, sur la question de la réforme électorale.

Election sénatoriale

Dimanche a eu lieu dans la Somme une élection sénatoriale pour pourvoir au remplacement de M. Thuillier-Buridard, décédé.

Voici les résultats du premier tour : Ont obtenu : MM. Cavillon, républicain de gauche, 512 voix ; Paul Dubois, radical socialiste, député, 423 voix ; Thierry, adjoint au maire d'Amiens, socialiste unifié, 173 voix ; docteur Franço, conseiller municipal d'Amiens et conseiller général, radical socialiste, 114 voix ; docteur Dhavillier, 24 voix ; docteur Boulanger, 12 voix. Il y a ballottage.

Une nouvelle candidature a été posée pour le second tour de scrutin : c'est celle de M. Leturq, conseiller général, maire d'Albert, radical socialiste.

Voici le résultat du second tour : MM. Cavillon, républicain de gauche, 515 voix ; Dubois, radical socialiste, député, 430 voix ; Thierry, socialiste unifié, 221 voix ; Leturq, radical socialiste, 22 voix ; divers, 12 voix. Il y a encore ballottage.

Troisième tour de scrutin : Votants, 1.297. Ont obtenu : MM. Cavillon, républicain de gauche, 671 voix, élu ; Dubois, radical socialiste, député, 561 voix.

409 chômeurs en France

Voici des chiffres qui attestent l'activité laborieuse de la France. On ne compte plus que 409 chômeurs bénéficiaires d'allocations, dont 387 hommes et 22 femmes. Paris ne figure dans cette statistique des sans-travail qu'avec 95 unités. Ce sont là des chiffres les plus bas qui aient été enregistrés depuis la guerre.

Le nombre maximum des chômeurs a été atteint en 1921 ; on en comptait 91.225. Depuis, la crise a été sans cesse en s'atténuant. Il n'y avait plus que 10.071 chômeurs en 1922, 2.674 en 1923, 1.227 en 1924, 705 en 1925 et 547 en 1926.

CHRONIQUE LOCALE

Le Gouvernement doit gouverner !

Le pays connaît, aujourd'hui, les intentions du Gouvernement en ce qui concerne la situation financière et le redressement du franc.

Les journaux ont publié la déclaration officielle du Gouvernement.

Cette déclaration est nette. L'assainissement doit être fait : « pas d'impôts nouveaux, limitation de certains impôts existants ; rapatriement des denrées en vue du retour à la liberté d'exportation des capitaux ; réalisation d'économies. »

Que ce programme soit appliqué sans retard ; il ne peut donner que de bons résultats. C'est l'avis de la grande majorité du pays.

Mais voilà ! ce n'est pas l'avis des « politiciens ». Ceux-ci considèrent le communiqué du Gouvernement comme un défi à l'adresse des parlementaires qui ont refusé de voter, jendi, l'ordre du jour de confiance au sujet de l'ajournement des interpellations sur la situation financière.

C'est, comme on dit, vouloir chercher la petite bête, car si l'on met les choses au point, est-ce que la situation financière s'est améliorée, depuis que les politiciens palabrent ?

Le Gouvernement actuel prend, enfin, les rênes en mains et a la prétention de déclarer qu'il se sent assez fort, assez résolu, assez armé pour as-

sur le redressement de la situation financière.

Pourquoi ne pas lui faire confiance ? « Ah ! c'est qu'il agit sans nous, disent les politiciens, qui n'ont jamais fait quelque chose de bon ! Et nous lui refusons, dès lors, notre confiance ! »

Sans doute, il est pénible pour des politiciens de s'entendre dire par le Gouvernement : « Taisez-vous : laissez-moi faire. Vous discuterez quand tout sera bien à point, c'est-à-dire, quand la situation financière sera rétablie, et quand le pays criera : bravo ! »

Et voilà ce que ne veulent pas les politiciens. Ils n'ont aucun intérêt, ces messieurs, à ce que la situation s'arrange, car c'est quand les eaux sont troubles que les pêcheurs prennent le plus de poissons.

Si le Gouvernement réussit dans son action, les politiciens ne pourront pas dire qu'ils ont droit à une part de félicitations.

Où, c'est humiliant pour eux d'être traités en petits garçons, en personnes inutiles. Mais somme toute, ne reculent-ils pas ce qu'ils ont semé ? La Volonté fait à ce sujet les réflexions bien sensées suivantes :

« Pas de discussion, mais liberté pour agir, voilà ce que veut le gouvernement, et il a grandement raison de faire appel, non seulement à l'appui des Chambres, mais à celui du pays tout entier. Devant la vague de folie qui ravage le Palais-Bourbon, il fallait rappeler aux inconscients que, au-dessus d'eux, il y a la masse de la nation. M. Briand revendique hâtivement sa responsabilité de pilote. Il ne cédera pas aux injonctions des rhéteurs incorrigibles qui préfèrent mettre en danger la manœuvre qui sauve le franc plutôt que d'attendre avec discipline l'heure où il sera possible de discuter sans péril, voire avec profit. Il ne cédera pas davantage aux intrigants qui ne voient dans la crise que l'occasion de satisfaire les ambitions sans cesse en éveil. »

« On demandait un gouvernement qui gouverne. Il semble bien que nous en ayons un. »

Et dans l'œuvre, M. G. Téry ne se gêne pas pour exprimer une opinion identique.

« Drôle d'idée ! s'écrie un ironiste en achevant de lire le communiqué du ministère, ne pas vouloir que l'on parle d'une question pour la résoudre plus aisément ! De la part d'un grand orateur, quelle injure à l'éloquence ! L'ironiste a tort : il est des circonstances où le bavardage nuit à l'action, la gêne et la paralyse. M. Briand, qui est à la barre, estime qu'à cette heure critique mieux vaut « ne pas parler au pilote ». Il faut, pour sauver le franc, laisser le gouvernement tranquille ? Soit. Il ne s'en est pas si mal tiré ces jours-ci. »

Alors c'est au moment où le Gouvernement fait appel au pays en faveur de la contribution volontaire, que les politiciens s'élèvent contre sa décision d'agir avec énergie sous le concours des politiciens ?

En vérité, ces messieurs ne manquent pas de toupêt, puisqu'aussi bien la plupart qui se montrent hostiles au Gouvernement, refusent de participer à la souscription volontaire !

Que le Gouvernement gouverne : c'est tout ce que demande le pays, car le pays a assez de la situation amorphe dans laquelle depuis 2 ans il se débat !

LOUIS BONNET.

Alors c'est au moment où le Gouvernement fait appel au pays en faveur de la contribution volontaire, que les politiciens s'élèvent contre sa décision d'agir avec énergie sous le concours des politiciens ?

En vérité, ces messieurs ne manquent pas de toupêt, puisqu'aussi bien la plupart qui se montrent hostiles au Gouvernement, refusent de participer à la souscription volontaire !

Que le Gouvernement gouverne : c'est tout ce que demande le pays, car le pays a assez de la situation amorphe dans laquelle depuis 2 ans il se débat !

LOUIS BONNET.

Alors c'est au moment où le Gouvernement fait appel au pays en faveur de la contribution volontaire, que les politiciens s'élèvent contre sa décision d'agir avec énergie sous le concours des politiciens ?

En vérité, ces messieurs ne manquent pas de toupêt, puisqu'aussi bien la plupart qui se montrent hostiles au Gouvernement, refusent de participer à la souscription volontaire !

Que le Gouvernement gouverne : c'est tout ce que demande le pays, car le pays a assez de la situation amorphe dans laquelle depuis 2 ans il se débat !

LOUIS BONNET.

Alors c'est au moment où le Gouvernement fait appel au pays en faveur de la contribution volontaire, que les politiciens s'élèvent contre sa décision d'agir avec énergie sous le concours des politiciens ?

En vérité, ces messieurs ne manquent pas de toupêt, puisqu'aussi bien la plupart qui se montrent hostiles au Gouvernement, refusent de participer à la souscription volontaire !

Que le Gouvernement gouverne : c'est tout ce que demande le pays, car le pays a assez de la situation amorphe dans laquelle depuis 2 ans il se débat !

LOUIS BONNET.

Alors c'est au moment où le Gouvernement fait appel au pays en faveur de la contribution volontaire, que les politiciens s'élèvent contre sa décision d'agir avec énergie sous le concours des politiciens ?

En vérité, ces messieurs ne manquent pas de toupêt, puisqu'aussi bien la plupart qui se montrent hostiles au Gouvernement, refusent de participer à la souscription volontaire !

Que le Gouvernement gouverne : c'est tout ce que demande le pays, car le pays a assez de la situation amorphe dans laquelle depuis 2 ans il se débat !

LOUIS BONNET.

Alors c'est au moment où le Gouvernement fait appel au pays en faveur de la contribution volontaire, que les politiciens s'élèvent contre sa décision d'agir avec énergie sous le concours des politiciens ?

En vérité, ces messieurs ne manquent pas de toupêt, puisqu'aussi bien la plupart qui se montrent hostiles au Gouvernement, refusent de participer à la souscription volontaire !

Que le Gouvernement gouverne : c'est tout ce que demande le pays, car le pays a assez de la situation amorphe dans laquelle depuis 2 ans il se débat !

LOUIS BONNET.

Alors c'est au moment où le Gouvernement fait appel au pays en faveur de la contribution volontaire, que les politiciens s'élèvent contre sa décision d'agir avec énergie sous le concours des politiciens ?

En vérité, ces messieurs ne manquent pas de toupêt, puisqu'aussi bien la plupart qui se montrent hostiles au Gouvernement, refusent de participer à la souscription volontaire !

Que le Gouvernement gouverne : c'est tout ce que demande le pays, car le pays a assez de la situation amorphe dans laquelle depuis 2 ans il se débat !

LOUIS BONNET.

prospectus adressé par une maison de santé « recevant seulement les aliénés calmes ? »

A la page 2 de cette brochure on peut lire :

« Nous avons reçu chez nous, soigné et guéri des célébrités de la science, de l'armée, du barreau, de la littérature et principalement du monde politique. Le pensionnaire est donc assuré de trouver chez nous un service parfait, un milieu très élevé. »

En vérité, dire merci à l'envoyeur est superflu, pour celui qui reçoit la brochure, car, on sait que les prospectus-réclames sont adressés, en général aux personnes qui sont le plus susceptibles de devenir des clients !... Et puis, ce n'est pas très... patriotique que de confirmer au public qui est déjà assez bien renseigné sur ce point, que le bon sens n'est pas la règle dominante dans les milieux politiques.

Est-ce que des irrévérencieux ne se permettent pas d'appeler le Parlement, « les Folies-Bourbon ? »

Soit : que cela reste entre nous : mais chacun est fixé.

Si se sent, demain, un peu « piqué », eh bien, il sait où il peut se rendre pour calmer son cerveau surexcité.

Il existe une maison où il se trouvera en bonne compagnie, surtout s'il est un fervent amateur de la politique.

Tout de même, la maison de santé aurait pu être plus discrète à l'égard des politiciens !...

LOUIS BONNET.

Alors c'est au moment où le Gouvernement fait appel au pays en faveur de la contribution volontaire, que les politiciens s'élèvent contre sa décision d'agir avec énergie sous le concours des politiciens ?

En vérité, ces messieurs ne manquent pas de toupêt, puisqu'aussi bien la plupart qui se montrent hostiles au Gouvernement, refusent de participer à la souscription volontaire !

Que le Gouvernement gouverne : c'est tout ce que demande le pays, car le pays a assez de la situation amorphe dans laquelle depuis 2 ans il se débat !

LOUIS BONNET.

Alors c'est au moment où le Gouvernement fait appel au pays en faveur de la contribution volontaire, que les politiciens s'élèvent contre sa décision d'agir avec énergie sous le concours des politiciens ?

En vérité, ces messieurs ne manquent pas de toupêt, puisqu'aussi bien la plupart qui se montrent hostiles au Gouvernement, refusent de participer à la souscription volontaire !

Que le Gouvernement gouverne : c'est tout ce que demande le pays, car le pays a assez de la situation amorphe dans laquelle depuis 2 ans il se débat !

LOUIS BONNET.

Alors c'est au moment où le Gouvernement fait appel au pays en faveur de la contribution volontaire, que les politiciens s'élèvent contre sa décision d'agir avec énergie sous le concours des politiciens ?

En vérité, ces messieurs ne manquent pas de toupêt, puisqu'aussi bien la plupart qui se montrent hostiles au Gouvernement, refusent de participer à la souscription volontaire !

Que le Gouvernement gouverne : c'est tout ce que demande le pays, car le pays a assez de la situation amorphe dans laquelle depuis 2 ans il se débat !

LOUIS BONNET.

Alors c'est au moment où le Gouvernement fait appel au pays en faveur de la contribution volontaire, que les politiciens s'élèvent contre sa décision d'agir avec énergie sous le concours des politiciens ?

En vérité, ces messieurs ne manquent pas de toupêt, puisqu'aussi bien la plupart qui se montrent hostiles au Gouvernement, refusent de participer à la souscription volontaire !

Que le Gouvernement gouverne : c'est tout ce que demande le pays, car le pays a assez de la situation amorphe dans laquelle depuis 2 ans il se débat !

LOUIS BONNET.

Alors c'est au moment où le Gouvernement fait appel au pays en faveur de la contribution volontaire, que les politiciens s'élèvent contre sa décision d'agir avec énergie sous le concours des politiciens ?

En vérité, ces messieurs ne manquent pas de toupêt, puisqu'aussi bien la plupart qui se montrent hostiles au Gouvernement, refusent de participer à la souscription volontaire !

Que le Gouvernement gouverne : c'est tout ce que demande le pays, car le pays a assez de la situation amorphe dans laquelle depuis 2 ans il se débat !

LOUIS BONNET.

Alors c'est au moment où le Gouvernement fait appel au pays en faveur de la contribution volontaire, que les politiciens s'élèvent contre sa décision d'agir avec énergie sous le concours des politiciens ?

En vérité, ces messieurs ne manquent pas de toupêt, puisqu'aussi bien la plupart qui se montrent hostiles au Gouvernement, refusent de participer à la souscription volontaire !

Que le Gouvernement gouverne : c'est tout ce que demande le pays, car le pays a assez de la situation amorphe dans laquelle depuis 2 ans il se débat !

LOUIS BONNET.

Alors c'est au moment où le Gouvernement fait appel au pays en faveur de la contribution volontaire, que les politiciens s'élèvent contre sa décision d'agir avec énergie sous le concours des politiciens ?

En vérité, ces messieurs ne manquent pas de toupêt, puisqu'aussi bien la plupart qui se montrent hostiles au Gouvernement, refusent de participer à la souscription volontaire !

Que le Gouvernement gouverne : c'est tout ce que demande le pays, car le pays a assez de la situation amorphe dans laquelle depuis 2 ans il se débat !

LOUIS BONNET.

Il s'agit de l'œuvre si curieuse du maître enlumineur Arthur Szyk, « Le Juif qui Rit ».

Cet ouvrage est préfacé par M. de Monzie de magistrale façon.

L'auteur, M. Arthur Szyk, n'est pas un inconnu pour le département du Lot, car il a consacré une laborieuse villégiature à notre département et a puisé de nombreuses inspirations pour de futures manifestations de son art de somptueux enlumineur à Saint-Céré et à Vialloles.

Les membres du cercle Gambetta apprécieront dans l'ouvrage où M. Szyk a répandu sous forme de divertissement parfois cruel la causticité de son esprit, la finesse du spirituel crayon de ce grand artiste.

Les Contributions Volontaires

Le Comité de la Contribution volontaire s'est réuni samedi, à 14 heures, à l'hôtel de la Préfecture, sous la présidence de M. Castanet, Préfet du Lot.

Après un échange de vues, un Comité permanent a été désigné, composé de MM. Castanet, préfet du Lot, Tassart, adjoint au maire, Coggia, Trésorier Payeur général, Donnet, directeur de la Banque de France, Orliac, président de la Chambre de commerce, Clément-Grandcour, vice-président de la Fédération des Commerçants, Coueslant, directeur du Journal du Lot, Gaud, rédacteur correspondant de la Dépêche, Calmels, président de la Société d'Agriculture, Brel, éleveur à Raux, Gillet, directeur de la Société générale, Dutours, notaire.

Un appel va être adressé au public, en même temps que seront publiées les premières listes de souscription.

LOUIS BONNET.

Alors c'est au moment où le Gouvernement fait appel au pays en faveur de la contribution volontaire, que les politiciens s'élèvent contre sa décision d'agir avec énergie sous le concours des politiciens ?

En vérité, ces messieurs ne manquent pas de toupêt, puisqu'aussi bien la plupart qui se montrent hostiles au Gouvernement, refusent de participer à la souscription volontaire !

Que le Gouvernement gouverne : c'est tout ce que demande le pays, car le pays a assez de la situation amorphe dans laquelle depuis 2 ans il se débat !

LOUIS BONNET.

Alors c'est au moment où le Gouvernement fait appel au pays en faveur de la contribution volontaire, que les politiciens s'élèvent contre sa décision d'agir avec énergie sous le concours des politiciens ?

En vérité, ces messieurs ne manquent pas de toupêt, puisqu'aussi bien la plupart qui se montrent hostiles au Gouvernement, refusent de participer à la souscription volontaire !

Que le Gouvernement gouverne : c'est tout ce que demande le pays, car le pays a assez de la situation amorphe dans laquelle depuis 2 ans il se débat !

LOUIS BONNET.

Alors c'est au moment où le Gouvernement fait appel au pays en faveur de la contribution volontaire, que les politiciens s'élèvent contre sa décision d'agir avec énergie sous le concours des politiciens ?

En vérité, ces messieurs ne manquent pas de toupêt, puisqu'aussi bien la plupart qui se montrent hostiles au Gouvernement, refusent de participer à la souscription volontaire !

Que le Gouvernement gouverne : c'est tout ce que demande le pays, car le pays a assez de la situation amorphe dans laquelle depuis 2 ans il se débat !

LOUIS BONNET.

Alors c'est au moment où le Gouvernement fait appel au pays en faveur de la contribution volontaire, que les politiciens s'élèvent contre sa décision d'agir avec énergie sous le concours des politiciens ?

En vérité, ces messieurs ne manquent pas de toupêt, puisqu'aussi bien la plupart qui se montrent hostiles au Gouvernement, refusent de participer à la souscription volontaire !

Que le Gouvernement gouverne : c'est tout ce que demande le pays, car le pays a assez de la situation amorphe dans laquelle depuis 2 ans il se débat !

LOUIS BONNET.

Alors c'est au moment où le Gouvernement fait appel au pays en faveur de la contribution volontaire, que les politiciens s'élèvent contre sa décision d'agir avec énergie sous le concours des politiciens ?

En vérité, ces messieurs ne manquent pas de toupêt, puisqu'aussi bien la plupart qui se montrent hostiles au Gouvernement, refusent de participer à la souscription volontaire !

Que le Gouvernement gouverne : c'est tout ce que demande le pays, car le pays a assez de la situation amorphe dans laquelle depuis 2 ans il se débat !

LOUIS BONNET.

Alors c'est au moment où le Gouvernement fait appel au pays en faveur de la contribution volontaire, que les politiciens s'élèvent contre sa décision d'agir avec énergie sous le concours des politiciens ?

En vérité, ces messieurs ne manquent pas de toupêt, puisqu'aussi bien la plupart qui se montrent hostiles au Gouvernement, refusent de participer à la souscription volontaire !

Que le Gouvernement gouverne : c'est tout ce que demande le pays, car le pays a assez de la situation amorphe dans laquelle depuis 2 ans il se débat !

LOUIS BONNET.

Alors c'est au moment où le Gouvernement fait appel au pays en faveur de la contribution volontaire, que les politiciens s'élèvent contre sa décision d'agir avec énergie sous le concours des politiciens ?

En vérité, ces messieurs ne manquent pas de toupêt, puisqu'aussi bien la plupart qui se montrent hostiles au Gouvernement, refusent de participer à la souscription volontaire !

Que le Gouvernement gouverne : c'est tout ce que demande le pays, car le pays a assez de la situation amorphe dans laquelle depuis 2 ans il se débat !

LOUIS BONNET.

Congrès des créanciers français de la Russie

Le grand Congrès des Créanciers Français de la Russie qui aura lieu à staturer sur les résultats du référendum institué dans toutes les Sections de France et des Colonies pour savoir s'il y a lieu de « réviser » ou de « rapporter » la Reconnaissance du Gouvernement des Soviets en date du 28 octobre 1924 ; 2° à examiner s'il y a lieu de prendre une part quelconque aux travaux de la Conférence franco-soviétique qui se tient au Ministère des Affaires Étrangères et où la Délégation française n'apparaît plus que comme une négociatrice bénoîte ; s'ouvrira le dimanche 30 mai 1926, à 14 h. 1/2, dans la grande salle de la Mairie du IV^e Arrondissement, Place Baudoyer.

Tous les Porteurs Français de Fonds Russes sont invités à prendre part à cet important Congrès.

LOUIS BONNET.

Alors c'est au moment où le Gouvernement fait appel au pays en faveur de la contribution volontaire, que les politiciens s'élèvent contre sa décision d'agir avec énergie sous le concours des politiciens ?

En vérité, ces messieurs ne manquent pas de toupêt, puisqu'aussi bien la plupart qui se montrent hostiles au Gouvernement, refusent de participer à la souscription volontaire !

Que le Gouvernement gouverne : c'est tout ce que demande le pays, car le pays a assez de la situation amorphe dans laquelle depuis 2 ans il se débat !

LOUIS BONNET.

Alors c'est au moment où le Gouvernement fait appel au pays en faveur de la contribution volontaire, que les politiciens s'élèvent contre sa décision d'agir avec énergie sous le concours des politiciens ?

En vérité, ces messieurs ne manquent pas de toupêt, puisqu'aussi bien la plupart qui se montrent hostiles au Gouvernement, refusent de participer à la souscription volontaire !

Que le Gouvernement gouverne : c'est tout ce que demande le pays, car le pays a assez de la situation amorphe dans laquelle depuis 2 ans il se débat !

LOUIS BONNET.

Alors c'est au moment où le Gouvernement fait appel au pays en faveur de la contribution volontaire, que les politiciens s'élèvent contre sa décision d'agir avec énergie sous le concours des politiciens ?

En vérité, ces messieurs ne manquent pas de toupêt, puisqu'aussi bien la plupart qui se montrent hostiles au Gouvernement, refusent de participer à la souscription volontaire !

Que le Gouvernement gouverne : c'est tout ce que demande le pays, car le pays a assez de la situation amorphe dans laquelle depuis 2 ans il se débat !

LOUIS BONNET.

Alors c'est au moment où le Gouvernement fait appel au pays en faveur de la contribution volontaire, que les politiciens s'élèvent contre sa décision d'agir avec énergie sous le concours des politiciens ?

En vérité, ces messieurs ne manquent pas de toupêt, puisqu'aussi bien la plupart qui se montrent hostiles au Gouvernement, refusent de participer à la souscription volontaire !

Que le Gouvernement gouverne : c'est tout ce que demande le pays, car le pays a assez de la situation amorphe dans laquelle depuis 2 ans il se débat !

LOUIS BONNET.

Alors c'est au moment où le Gouvernement fait appel au pays en faveur de la contribution volontaire, que les politiciens s'élèvent contre sa décision d'agir avec énergie sous le concours des politiciens ?

En vérité, ces messieurs ne manquent pas de toupêt, puisqu'aussi bien la plupart qui se montrent hostiles au Gouvernement, refusent de participer à la souscription volontaire !

Que le Gouvernement gouverne : c'est tout ce que demande le pays, car le pays a assez de la situation amorphe dans laquelle depuis 2 ans il se débat !

LOUIS BONNET.

Alors c'est au moment où le Gouvernement fait appel au pays en faveur de la contribution volontaire, que les politiciens s'élèvent contre sa décision d'agir avec énergie sous le concours des politiciens ?

En vérité, ces messieurs ne manquent pas de toupêt, puisqu'aussi bien la plupart qui se montrent hostiles au Gouvernement, refusent de participer à la souscription volontaire !

Que le Gouvernement gouverne : c'est tout ce que demande le pays, car le pays a assez de la situation amorphe dans laquelle depuis 2 ans il se débat !

LOUIS BONNET.

Alors c'est au moment où le Gouvernement fait appel au pays en faveur de la contribution volontaire, que les politiciens s'élèvent contre sa décision d'agir avec énergie sous le concours des politiciens ?

En vérité, ces messieurs ne manquent pas de toupêt, puisqu'aussi bien la plupart qui se montrent hostiles au Gouvernement, refusent de participer à la souscription volontaire !

Que le Gouvernement gouverne : c'est tout ce que demande le pays, car le pays a assez de la situation amorphe dans laquelle depuis 2 ans il se débat !

LOUIS BONNET.

Alors c'est au moment où le Gouvernement fait appel au pays en faveur de la contribution volontaire, que les politiciens s'élèvent contre sa décision d'agir avec énergie sous le concours des politiciens ?

En vérité, ces messieurs ne manquent pas de toupêt, puisqu'aussi bien la plupart qui se montrent hostiles au Gouvernement, refusent de participer à la souscription volontaire !

Que le Gouvernement gouverne : c'est tout ce que demande le pays, car le pays a assez de la situation amorphe dans laquelle depuis 2 ans il se débat !

LOUIS BONNET.

Alors c'est au moment où le Gouvernement fait appel au pays en faveur de la contribution volontaire, que les politiciens s'élèvent contre sa décision d'agir avec énergie sous le concours des politiciens ?

En vérité, ces messieurs ne manquent pas de toupêt, puisqu'aussi bien la plupart qui se montrent hostiles au Gouvernement, refusent de participer à la souscription volontaire !

Que le Gouvernement gouverne : c'est tout ce que demande le pays, car le pays a assez de la situation amorphe dans laquelle depuis 2 ans il se débat !

LOUIS BONNET.

LES FÊTES DE CAHORS

Course de Côte

La course de Côte organisée par le Comité des Grandes Fêtes de Cahors, de concert avec l'Automobile-Club du Midi promet d'être une épreuve d'un intérêt sportif de premier ordre.

Sur la route en lacets de Roquebillière, l'effet des autos lancées à une allure vertigineuse sera incomparable.

Le prix des entrées permettant d'assister dans les meilleures conditions possible à la Course est fixé à 3 francs par personne et à 5 francs par automobile.

On a objecté au Comité qu'il serait possible de suivre la course de vue en se plaçant sur la colline qui fait face à la route et qui n'est séparée d'elle que par une combe profonde.

Il est évident que de cette place les spectateurs apercevront quelque chose mais le spectacle se réduira pour eux à suivre des yeux une colonne de poussière. Il ne s'agit pas en effet pour voir de la course de la regarder de loin. Pour qu'elle prenne un véritable intérêt, il faut en noter les détails, voir prendre les virages par des chauffeurs habiles, être tenu au courant des péripéties de la Course.

Et cela ne peut être obtenu qu'en prenant place aux endroits réservés par le Comité.

Afin de permettre, d'ailleurs aux spectateurs de pouvoir suivre l'épreuve minute par minute, le Comité étudie actuellement l'installation de postes de hauts parleurs.

Etant donné la modicité du prix d'entrée et les avantages réels réservés au public payant, nous pensons que bien rares seront les personnes qui essaieront de voir de très loin, c'est-à-dire de voir très mal.

LOUIS BONNET.

Alors c'est au moment où le Gouvernement fait appel au pays en faveur de la contribution volontaire, que les politiciens s'élèvent contre sa décision d'agir avec énergie sous le concours des politiciens ?

En vérité, ces messieurs ne manquent pas de toupêt, puisqu'aussi bien la plupart qui se montrent hostiles au Gouvernement, refusent de participer à la souscription volontaire !

Que le Gouvernement gouverne : c'est tout ce que demande le pays, car le pays a assez de la situation amorphe dans laquelle depuis 2 ans il se débat !

LOUIS BONNET.

Alors c'est au moment où le Gouvernement fait appel au pays en faveur de la contribution volontaire, que les politiciens s'élèvent contre sa décision d'agir avec énergie sous le concours des politiciens ?

En vérité, ces messieurs ne manquent pas de toupêt, puisqu'aussi bien la plupart qui se montrent hostiles au Gouvernement, refusent de participer à la souscription volontaire !

Que le Gouvernement gouverne : c'est tout ce que demande le pays, car le pays a assez de la situation amorphe dans laquelle depuis 2 ans il se débat !

LOUIS BONNET.

Alors c'est au moment où le Gouvernement fait appel au pays en faveur de la contribution volontaire, que les politiciens s'élèvent contre sa décision d'agir avec énergie sous le concours des politiciens ?

En vérité, ces messieurs ne manquent pas de toupêt, puisqu'aussi bien la plupart qui se montrent hostiles au Gouvernement, refusent de participer à la souscription volontaire !

Que le Gouvernement gouverne : c'est tout ce que demande le pays, car le pays a assez de la situation amorphe dans laquelle depuis 2 ans il se débat !

LOUIS BONNET.

Alors c'est au moment où le Gouvernement fait appel au pays en faveur de la contribution volontaire, que les politiciens s'élèvent contre sa décision d'agir avec énergie sous le concours des politiciens ?

En vérité, ces messieurs ne manquent pas de toupêt, puisqu'aussi bien la plupart qui se montrent hostiles au Gouvernement, refusent de participer à la souscription volontaire !

Que le Gouvernement gouverne : c'est tout ce que demande le pays, car le pays a assez de la situation amorphe dans laquelle depuis 2 ans il se débat !

LOUIS BONNET.

Alors c'est au moment où le Gouvernement fait appel au pays en faveur de la contribution volontaire, que les politiciens s'élèvent contre sa décision d'agir avec énergie sous le concours des politiciens ?

En vérité, ces messieurs ne manquent pas de toupêt, puisqu'aussi bien la plupart qui se montrent hostiles au Gouvernement, refusent de participer à la souscription volontaire !

Que le Gouvernement gouverne : c'est tout ce que demande le pays, car le pays a assez de la situation amorphe dans laquelle depuis 2 ans il se débat !

LOUIS BONNET.

Alors c'est au moment où le Gouvernement fait appel au pays en faveur de la contribution volontaire, que les politiciens s'élèvent contre sa décision d'agir avec énergie sous le concours des politiciens ?</

ON DEMANDE A LOUER
à la campagne
à proximité du chemin de fer
dans un rayon de trente kilomètres
autour de CAHORS

UNE MAISON NON MEUBLÉE
AVEC JARDIN OMBRAGÉ
Adresser les offres
au « BUREAU DU JOURNAL »

Arrondissement de Cahors

Catus.
Contribution volontaire. — Le conseil municipal a voté 600 fr.
Un comité chargé de recueillir les souscriptions volontaires a été constitué. Voici la première liste des souscriptions recueillies.
M. M. Delpech, 100 fr.; Cadrieu, 50 fr.; Chabert, 50 fr.; Maury, 50 fr.; Baldy, 30 fr.; Roy, 20 fr.; Borie, 50 fr.; Napes, 50 fr.; Mme Vve Gendès, 50 fr.; Désiré Bonnet, 40 fr.; Mlle Delpech, 100 fr. — Total de la première liste: 660 fr.

La foire. — La foire de Catus a été assez belle; les divers foirails étaient bien approvisionnés, il s'est traité de nombreuses affaires.
Bœufs de boucherie, 250 à 260 fr., les 50 kilos; vaches de boucherie, 210 à 215 fr., les 50 kilos; bœufs de harnais, 6.500 à 7.800 fr.; bœufs de travail, 5.500 à 6.500 fr.; doublons, 4.500 à 5.500 fr.; bourrelets d'Auvergne, 2.500 à 3.500 fr., le tout la paire; veaux de lait, 7 fr. à 7 fr. 50 le kilo, poids vif.
Marché aux moutons gras: Moutons, 4 fr. 50 à 4 fr. 75 le kilo; agneaux, 5 fr. 50 le kilo; moutons d'élevage, 140 à 180 fr. pièce; brebis avec 2 ou 3 agneaux, 280 à 400 fr.

Marché à la volaille: Poulets de grain, 7 à 8 fr.; poules, 5 à 6 fr.; canards domestiques, 3 fr. 50 le demi-kilo; canetons ordinaires, 8 à 10 fr., le tout la paire; œufs, 4 fr. 50 la douzaine.
Marché aux légumes: Petits pois, 3 fr. 50; carottes, 2 fr., le tout kilo; choux, 1 fr. 25; carottes, oignons et poireaux, 1 fr. 25 à 1 fr. 50 le paquet.
Avoine, 60 fr. les 50 kilos; pommes de terre, 40 fr. l'hectolitre.
Légère hausse sur les vins. Cours maintenus sur les bois de chauffage. Marchés étalagistes très nombreux. Foire importante.

Cazals.
La question de l'autobus. — Depuis la parution dans ces colonnes, de notre précédent article concernant l'amélioration du service des autobus, la population de notre région s'est vivement intéressée à cette question.
Nous savons qu'il a même été beaucoup discuté à ce sujet, et il n'est pas certain que chacun veuille voir ce projet d'amélioration en ce moment à l'état de gestation, au double point de vue de l'intérêt général et des possibilités raisonnables.

On a généralement tendance à demander beaucoup, sachant qu'il sera toujours temps de faire des concessions. Dans cette question des autobus, qui intéresse au même point les deux cantons voisins de Cazals et Salviac, nous estimons, au contraire, que seule une demande unique des deux cantons, après entente préalable à notre avis tout à fait possible, devrait être formulée et appuyée par les deux conseillers généraux.

Tout en tenant compte des observations générales et particulières du rapport de M. l'ingénieur en chef, nous persistons à croire que le service de Cazals à Dégagnac-gare, et celui de Cazals à Thédirac-gare, pourraient très bien être combinés de façon à permettre aux habitants des deux localités d'utiliser l'autobus chaque jour de fonctionnement.

Disons tout d'abord que le service pourrait très bien avoir lieu, que 4 jours par semaine: mardi, jeudi, samedi et dimanche; nous laissons de côté intentionnellement les jours de foires qui pourraient se trouver en dehors de ces 4 jours, étant certains d'avance que l'entrepreneur n'hésiterait pas à rouler les jours où il aurait une charge complète assurée.

Le départ devrait avoir lieu à Cazals, vers 8 heures, après le passage de l'autobus de Gourdon, afin de correspondre à la gare de Dégagnac, les mardi et samedi par exemple, aux deux trains de Gourdon et de Cahors passant actuellement à 9 h. 15 et à 9 h. 49, et à la gare de Thédirac, les jeudi et dimanche, aux deux mêmes trains qui y passent respectivement à 9 h. 4 et à 10 h. Le soir il y aurait correspondance aux trains qui passent à ces mêmes gares, à 18 h. 45, dans les deux sens, à Dégagnac, et à 18 h. 36 et 18 h. 58 à Thédirac.

De la sorte, toute une région d'une dizaine de communes recevrait ainsi satisfaction selon les possibilités raisonnables qu'il est logique d'obtenir. Mais nous craignons que les deux demandes formulées et soutenues séparément, n'obtiennent pas la faveur de l'Assemblée départementale qui se trouvera débordée par ce multiples projets d'extension, alors que tout le monde sait que son budget n'est pas indéfiniment extensible.

Aussi nous préconisons une conférence des municipalités et des élus cantonaux, le plus tôt possible, en tous cas avant le 20 juin, afin d'arrêter en commun la formule du nouveau service, dont les modalités ci-dessus proposées ne sont pas, bien entendu, interchangeables, et que nous donnons simplement et en toute indépendance, comme solution viable, après une judicieuse mise au point.

Montcléra.
Nécrologie. — Dimanche ont été célébrés les obsèques de Mme Veuve Fraysse, décédée à l'âge de 65 ans, après une courte maladie. La défunte était la nièce de M. l'abbé Dupuy, ancien curé de Montcléra. Une foule nombreuse a suivi le convoi funéraire

de cette femme qui jouissait de l'estime de toute la population.
Nous adressons à son gendre, notre ami Louis Billières, Conseiller municipal, et à son petit fils, J.-B. Billières, receveur de l'enregistrement, nos cordiales et sincères condoléances.

Cabrereys.
Perception. — M. Cuniac, percepteur à Cabrereys a été élevé, à la 2^e classe, 1^{er} échelon de son grade. Félicitations.

St-Martin-Labouval.
Etat civil. — Publication de mariage: Gabriel Masbou, machiniste à la Compagnie d'Orléans, à Cahors, et Marie-Louise Leguay, à St-Martin-Labouval.

Laurès.
Foire. — La foire de mai, la plus renommée de l'année, n'a pas eu son importance habituelle. Néanmoins, tous les foirails étaient amplement approvisionnés sauf celui des bœufs. Signalons cependant qu'une grosse paire de bœufs appartenant à M. Alaurac, de St-Cernin-Laurès, a été vendue 8.900 fr. à un boucher de Cahors. Bœufs pour gros travaux, de 6.000 à 7.000 fr.; bœufs pour travaux moyens, de 5.500 à 6.000 fr.; pour petits jardins et de 4.500 à 5.500 fr.; bourrelets et bouvillons, à dresser, de 3.500 à 4.500 fr.; veaux d'élevage, de 1.500 à 1.800 fr. la pièce; veaux de boucherie, 800 à 900 fr. la pièce ou 7 fr. 50 le kilo, en moyenne.

Brebis, 200 fr. la pièce; avec agneau, de 200 à 280 fr.; avec deux agneaux, de 280 à 350 fr.; agneaux d'élevage, de 100 à 150 fr.; agneaux de boucherie, de 120 à 180 fr.; chèbres vieilles, de 50 à 80 fr.; chèbres de lait, de 150 à 300 fr.; chevreaux, de 30 à 40 fr. la paire, selon poids.
Poules et poulets, 5 fr. le demi-kilo; œufs, 4 fr. 50 la douzaine.
Jardinage vendu à un prix rémunérateur.

St-Matré.
La foudre. — Dimanche au soir, un orage accompagné de violents coups de tonnerre a éclaté sur St-Matré.

Mme Mourguès, du village de Roubillac voulut aller ramasser des draps de lit étendus sous les ormeaux à côté de la maison. Un violent éclair se produisit, elle fut foudroyée et tomba sans connaissance. Son mari soigna les bœufs et ne se doutait de rien. La malheureuse ne fut pas relevée de suite. Quand on s'en aperçut, on la trouva toute mouillée et respirant à peine. On constata de graves brûlures à un bras et sur la poitrine. On put la ranimer un peu et le médecin arriva bientôt pour la soigner en conséquence.

Espérons qu'elle sera vite rétablie, mais elle l'a échappé belle. Tous nos vœux pour une prompte guérison.

Grave accident de motocyclette. — Le jeune Gabriel Delfour, de notre commune, se rendait en motocyclette à la foire de Montentq le 28 mai.

Arrivé à Belmontet, et montant la côte de la Devie une crevasse se produisit et le jeune homme tomba si malheureusement sous sa machine qu'il se cassa un bras.

Heureusement que le jeune Henri Cambonie se trouvait à bicyclette avec lui, il le dégaga et alla prendre M. Peindarie qui emporta le blessé à Montentq et lui fit les premiers pansements.

Espérons une prompte guérison.

Saux.
Une nouvelle ligne d'autobus. — M. Grenier, de Montaignac-du-Queyry, a commencé le 1^{er} juin l'exploitation d'une nouvelle ligne Montaignac-Cahors, suivant la route d'Agén.

Ce service se fera tous les samedis et jours de foire à Cahors. Souhaitons-lui bonne chance car Saux sera ainsi bien relié avec son chef-lieu de département.

Ainsi se trouve amorcée la ligne Penne-Cahors qui serait d'une si grande utilité pour nos plateaux.

Puy-l'Évêque.
Conseil municipal. — M. le maire donne connaissance d'une lettre de M. de Monzie, ministre des travaux publics, annonçant une subvention de 30.000 fr. sur les fonds du pari mutuel pour l'adduction d'eau potable.

M. le maire constate qu'avec faible subvention il est impossible de rien entreprendre, étant donné surtout que depuis la date où a été établi ce devis, toutes les matières ont presque doublé. Il invite le Conseil à former un comité pour recueillir les souscriptions parmi les intéressés et venir en aide à la commune. Il en est ainsi décidé.

Le train 2649. — M. Pontaut demande à M. le maire s'il n'a pas reçu une lettre de la Confédération des commerçants de Puy-l'Évêque. Il lui a répondu affirmativement, et il s'empresse d'en donner connaissance. Cette lettre demande tout simplement la suppression du train 2649 et son remplacement par un train de nuit.

Une vive discussion s'engagea contre cette demande.

Le Conseil émet le vœu pour le prolongement du train de nuit qui vient jusqu'à Montemfront-Libos, soit prolongé jusqu'à Cahors et demande le maintien du train 2649, qui permet à tous les habitants de la vallée du Lot de se rendre à Cahors dans l'après-midi et rentrer le soir.

La séance est levée.

Arrondissement de Figeac

Figeac.
Commencement d'incendie. — Lundi matin, à 10 h., un incendie s'est déclaré à la maison Latapie, de Balaguier, boulevard Wilson. Grâce à la promptitude des secours, le feu a été rapidement maîtrisé. Les dégâts sont de peu d'importance.

Probité. — Le jeune Georges Vincent, âgé de 9 ans, élève du collège Champollion, a trouvé sur la voie publique un billet de banque et il s'est empressé d'en faire la déclaration au commissariat de police. C'est le deuxième acte de probité qu'accomplit ce

jeune garçon dans l'espace de trois mois. Nous lui adressons nos vives félicitations.

Deuxième foire mensuelle. — La 2^e foire de samedi 29 n'a pas eu son importance habituelle. Le beau temps ayant succédé à une brusque période de pluies, les cultivateurs avaient jugé préférable de rester aux champs pour réparer le retard dans les travaux de la saison.

Voici les cours pratiqués:
Blé, 125 fr.; avoine, 52 fr., 50; pommes de terre, 27 fr. 50, le tout l'hectolitre; œufs, 4 fr. 75 la douzaine; beurre, 14 à 15 fr.; poules, 10 fr. 50 à 11 fr. 50; poulets, 10 fr. 50 à 11 fr. 50; lapins, 6 fr.; canards, 11 fr. 50 à 12 fr. le tout le kilo; pigeons, 7 fr.; canetons pour l'élevage, 4 fr. 50; oisons pour l'élevage, 12 fr. le tout la pièce.

Coup de revolver. — Depuis quelques temps, les époux Delsériés, rue des Irènes, vivent séparés. La femme n'a pas quitté le domicile conjugal, mais le mari habite le hameau de Malaret, où il possède une petite propriété.

Ces jours derniers, Mme Delsériés s'étant rendue à la foire, pétra dans le jardin et se mit en mesure de faire provision de légumes. Le mari étant survenu, après une discussion assez vive, l'invita à quitter les lieux. Celle-ci, ne tenant aucun compte de l'injonction qui lui était faite, le mari, furieux, tira sur elle un coup de revolver, non dans le but de l'atteindre, dit-il, mais pour l'épouvanter simplement. Puis, non content de lui avoir occasionné une émotion bien compréhensible, comme il se trouvait à proximité d'un tas de fumier, il en profita pour lui faire une conduite de Grenoble avec de peu odorantes projectiles. Plainte fut déposée et M. Dumas, notre ancien commissaire de police, ouvrit immédiatement une enquête dont les résultats ont été transmis à M. le Procureur de la République.

Un camion et une auto se heurtent. — Un camion de M. Hénaud entrepreneur de transports, venant du boulevard Wilson et se dirigeant vers les Carmes, et l'auto de M. Alby, qui en venait, se heurtèrent violemment au tournant du boulevard, à hauteur du Café Chaffiol. Il n'y eut heureusement aucun accident de personne, tout se borna à des dégâts matériels.

Ce tournant étant très dangereux, il serait bien à désirer que le projet de raccourcissement du lotissement avec la place Vival puisse se réaliser promptement.

Expropriation pour cause d'utilité publique. — Dans la liste du jury chargé de fixer les indemnités des terrains expropriés pour la construction de la ligne de Cahors à Moissac, nous relevons les noms de MM. Fontanges, avoué à Figeac; Bouyot, conseiller d'arrondissement à Bagnac, et Lacout, maire de Capdenac.

Bagnac.
Accident d'auto. — Vendredi dernier, dans la soirée, M. Lagat, négociant et entrepreneur de bière à Murs, se rendait avec son camion automobile à Figeac, lorsque à un tournant brusque que fait la route aux environs de la carrière des Arrières, la direction se brisa subitement.

Le camion lancé à une assez grande vitesse, alla buter violemment contre le rocher qui borde la route. Sous le choc, l'avant de l'auto fut brisé, les roues, sorties des essieux, roulèrent sur la route.

Heureusement, le conducteur et les personnes qui se trouvaient avec lui furent que des contusions sans gravité. Par contre, le camion a subi d'importants dégâts.

Biers.
Succès scolaires. — Nous sommes heureux d'apprendre que le jeune Berthe Souliac, âgé de 12 ans, élève de l'école publique de Biers, a été reçu brillamment au concours des bourses des écoles primaires supérieures.

Berthe Souliac, dont le père est mort au champ d'honneur, fait partie d'une nombreuse famille.

Nous lui adressons, ainsi qu'à sa malheureuse mère, Mme Gineste, notre sincère sympathie, qui l'a si bien préparé, nos meilleurs compliments.

St-Pierre-Toirac.
Nécrologie. — Ces jours derniers est décédé, après une cruelle maladie, M. Cyprien Falc, cultivateur et propriétaire de la mairie. C'était un excellent homme, très serviable, qui avait la sympathie de toute la commune. Sa mort a causé d'unanimes regrets.

Nous adressons à sa veuve et à sa fille nos bien sincères condoléances.

St-Céré.
Ecole primaire supérieure de garçons. — Notre école primaire supérieure vient d'obtenir les succès suivants:

Bourses. — Sur 12 candidats présentés, 10 admis.
1^{re} série: Senres et Sol.
2^e série: Castagné, Cavalliac, Combe, Fau, Labrie, Pressouyre, Pigantol.
3^e série: Roussilles.
Surnuméraire des postes. — Sur 8 candidats, 5 ont été admis: Bousquet, Cavalliac, Basit, Combezou, Duclous.

Chemins de fer. — L'élève Joanny a été admis dans un très bon rang pour le service des bureaux.

Félicitations aux lauréats et à leurs maîtres.

Ecole supérieure de jeunes filles. — Dix candidates de notre école supérieure de jeunes filles ont été reçues au concours des bourses; 1^{re} série, Mlle Courréjou; 2^e série, Mlles Four, Astié, Bassel; 3^e série, Mlles Asfaux, Cazelle, Delbos et Fréjac; 4^e série, Mlles Artous et Sainlemarie.

Cirque Buffalo-Bill. — Le cirque Buffalo-Bill sera dans notre ville pour un jour seulement le 5 juin, avec un spectacle formidable: Indiens, cow-boys, chevaux sauvages et une ménagerie recrutée dans les cinq parties du monde. Buffalo est un vrai cirque où l'on voit des attractions sensationnelles et toujours nouvelles.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon.
Promotions dans l'enseignement. — Nous apprenons avec plaisir que, par arrêté ministériel, Mme Faure, l'excellente directrice de l'école primaire supérieure de jeunes filles de Gourdon, vient d'être élevée de la 5^e à la 4^e classe, et que Mlle Baudouin, professeur dans le même établissement, est promue de la 4^e à la 3^e classe.

C'est la juste récompense de leurs bons services, appréciés par l'administration. Nous leur adressons nos vives félicitations.

Tribunal correctionnel. (Audience du 25 mai). — Léon Autogue, 28 ans, verrier à Paris, vagabond de profession, est relaxé pour les motifs qu'il vient de purger quatre mois de prison pour le même délit et qu'il venait à peine d'être libéré au moment où il a été arrêté à Souillac.

Le tribunal estime qu'un délai devait lui être donné pour se procurer du travail.

Paul Roussel, 28 ans, nomade, est condamné à trois jours de prison pour un vol de peu d'importance commis à l'échelle d'un épicerie de la région.

Le docteur Aumont, de Beaulieu (Corrèze), est poursuivi pour blessures par imprudence, en raison d'un accident survenu à Vayrac en décembre dernier. Il est relaxé en raison du doute qui existe sur sa culpabilité et de la faute commise par la victime.

En effet, le jeune Pinardel, de Lachapelle-Auzac, d'après la thèse de la défense qui est adoptée, marchait à bicyclette à une vitesse exagérée et serait venu se jeter sur l'automobile de M. Aumont.

Labastide-Murat.
Succès scolaires. — Nous avons appris avec plaisir que M. Maurice Conquet et Mlle Raymond Delcros ont été reçus à l'examen des bourses (troisième série).

Nos sincères félicitations.

Secours Mutuels. — La société de secours mutuels s'est réunie dimanche dernier, à l'effet de nommer un président, en remplacement du regretté M. de Camy.

M. Pierre Pons, juge de paix, a été élu à l'unanimité.

Martel.
Succès. — Avec plaisir nous avons appris que M. Henry Bourgeois, fils du sympathique huissier de notre ville, a été reçu au dernier concours des postes et télégraphes.

Nos félicitations.

Le Roc.
Contribution volontaire. — Notre excellent compatriote M. Armand Delprat, directeur du Crédit foncier en Egypte, fils du regretté directeur du Collège de Gourdon, vient de faire parvenir à M. le maire du Roc, sa commune natale, un chèque de 3.000 fr. pour le relèvement du franc.

BIBLIOGRAPHIE

Madame!
Notre ravissante PRIME
l'élégant Fond d'Assiette
"ART MODERNE"
Dessiné sur toile pur fil et avec le coton nécessaire pour la broderie

REMBOURSE
le Numéro du 1^{er} Juin
de
"Mon Aiguille"
En vente partout le N° 1.50

CHEMIN DE FER DE PARIS A ORLÉANS

AVIS AU PUBLIC

Le 2 avril 1926, par suite d'un mouvement des terrains riverains de la Seine, un tassement important s'est produit dans la partie souterraine de la ligne d'Orléans qui traverse Paris, sous le quai Conti.

Des travaux immédiats ont permis de maintenir sans danger la circulation à une vitesse très réduite, mais la remise en état définitif du souterrain nécessite des travaux importants et délicats qui ne pourront se faire sans une certaine interruption de la circulation des trains, entre les gares de Paris-Quai d'Orsay et de Paris-Pont-Saint-Michel.

Ces travaux seront faits la nuit de manière à réduire au minimum leurs inconvénients pour les voyageurs.

En conséquence, à partir du 26 mai 1926, et pour une période qui ne sera pas inférieure à un mois, les trains de banlieue auront, entre 21 h. et 7 h. leur terminus à Paris-Pont-Saint-Michel à l'exception d'un petit nombre de trains dont le terminus sera reporté à Paris-Austerlitz. D'autre part, les trains express dont les numéros suivent seront arrêtés à Paris-Austerlitz ou expédiés de cette gare:

46 de Tours (dimanches et fêtes 21 h. 24) — 12 de Bordeaux (21 h. 38) — 56 de Toulouse et Agen (21 h. 55) — 8 Sud-Express (21 h. 13) — 110 de Nantes (22 h. 31) — 48 d'Orléans (dimanches et fêtes 23 h. 27) — 50 de Tours (dimanches et fêtes 23 h. 43) — 9118 d'Orléans (semaine 23 h. 56) — 26 de Bordeaux (5 h. 8) — 66 de Toulouse et d'Agén (5 h. 26) — 92 d'Aurillac et Neussargues (5 h. 52) — 94 du Mont-Dore (6 h. 3) — 142 du Croisic (6 h. 37) — 136 de Quimper (6 h. 58).

79 pour Limoges (22 h. 23) — 81 pour Aurillac (22 h. 36) — 145 pour Le Croisic (23 h. 16) — 41 pour Bordeaux (0 h. 10) — 161 pour Nantes (7 h. 21).

Pour renseignements plus détaillés, consulter les affiches officielles.

Dernière heure

L'accord franco-américain

On mande de Washington à l'agence Reuter:

« On annonce que le comité des voix et moyens de la chambre des représentants s'est prononcé en faveur de la ratification de l'accord des dettes françaises. »

A Genève

Réunion de la S. D. N.

On annonce que M. Austen Chamberlain arrivera au plus tard lundi prochain à Genève pour prendre part aux travaux du conseil de la Société des Nations.

Quant à M. Aristide Briand, on croit savoir qu'il entre dans ses intentions de venir à cette même occasion et de se rencontrer avec son collègue britannique, mais le voyage du président du Conseil français est évidemment subordonné à la situation politique en France et en particulier aux débats parlementaires qui se dérouleront cette semaine.

Au Portugal

La révolution

Les chefs du mouvement militaire ont entre autres intentions celle de dissoudre le Parlement et de faire révoquer toutes les lois contraires à l'intérêt national.

Lisbonne a été pris sans coup férir. La nouvelle du succès du mouvement révolutionnaire a été reçue avec enthousiasme dans tout le pays. Les autorités militaires ont pris possession de tous les bureaux de poste et de télégraphe. Le président du conseil démissionnaire a disparu et toutes les recherches pour le retrouver ont été vaines.

Le nouveau Président du Conseil.
Le commandant Mendès Bececadás a pris possession de la présidence du conseil des ministres et du portefeuille du ministère de l'intérieur.

En Pologne

Election du Président de la République

L'Assemblée nationale a élu le maréchal Pilsudski, président de la République, par 292 voix contre 193 et 61 abstentions.

La majorité absolue comportait 243 voix.

Le Maréchal refuse

Le maréchal Pilsudski a adressé une lettre au maréchal Rataj, président de la diète, dans laquelle il annonce qu'il n'accepte pas son élection.

En Chine

La guerre civile

La capitale chinoise est à nouveau menacée par les troupes nationales, à la suite de la défaite des Mandchous dans la passe de Nankeou. Après deux jours de lutte, le front Mandchou a été enfoncé et reporté à 17 kilomètres au nord de Pékin. Ou-Pei-Fou n'a pu se porter au secours des troupes de Tchang-Tso-Lin. L'armée nationale avance dans la province de Shanst.

Au Maroc

L'effondrement est proche

Dans la zone française, de nouvelles familles sont encore revenues de dissidence, notamment chez les Beni-Kacem, Beni-Ley, M'Ka Sless et les Hayaina.

Dans la zone espagnole, on se demande quelle va être l'attitude des Ghomara et des Djebala. Des contingents de Ghomara sont rentrés du Rif sur leur territoire. Un des lieutenants d'Abd-el-Krim, le caïd Bou-Tahia, serait chez les Beni-Arous, tribu du Djebel, pour diriger les opérations contre les Espagnols. Le fameux Khérouf serait chez les Beni-Hozmar. Quant au caïd Bou-Draa, il se réfugierait à Tanger.

Dans la région de Tétouan et de Tanger, la pression des dissidents s'exerce encore. Des colonnes espagnoles parties de Régia ont été inquiétées; elles sont rentrées dans leurs lignes.

En Syrie

Nos troupes se sont avancées au nord de Soueïda jusqu'à Aère, où elles ont campé sans incident.

Sultan Attrache et plusieurs chefs rebelles ont été condamnés à mort par contumace par la cour martiale de Damas.

DÉPÊCHES

Paris 11 h. 30.

ANGLETERRE ET SOVIETS

De Londres. — Quatre députés conservateurs anglais, revenant d'un voyage d'enquête en Russie, ont publié un rapport constatant:

- 1° L'évolution de la Russie se fait d'une façon satisfaisante dans une bonne direction;
- 2° Le gouvernement soviétique est stable et sa politique financière repose sur des bases sérieuses;
- 3° Le pays offre un champ illimité aux capitaux britanniques;
- 4° Le régime soviétique est purement autocratique et se maintient par la force.

Le rapport est favorable à la reprise des relations anglo-russes.

Aux Etats-Unis

Un champion du « régime sec »
De Baltimore. — Le sénateur Borah a prononcé un important discours

dans lequel il s'est proclamé le champion du régime sec pour poser sa candidature à la présidence des Etats-Unis.

EN POLOGNE

Le futur président

De Varsovie. — Le professeur Vosicki dont la candidature à la présidence de la République de Pologne fut posée après le refus de M. Pilsudski est arrivé à Varsovie.

Il a déclaré être prêt à accepter la dictature.

L'appui de la gauche, du centre et des minorités nationales lui est assuré: il sera vraisemblablement élu.

Au Maroc

Un déserteur est ramené par les Riffains

De Fez. — Les tribus ont remis aux autorités françaises un déserteur de la légion étrangère, nommé Kleim, qui passa à l'ennemi au début de la campagne, et qui révéla de nombreux tracts invitant les soldats à désertir.

LES CHANGES

A 11 heures, les changes étaient:
Livre: 151,10.
Dollar: 31,05.

Il ne faut pas confondre

la Quintonine avec les autres extraits, car l'heureuse combinaison des produits qui la composent, produits très actifs et judicieusement choisis, en font un produit de tout premier ordre.

La Quintonine, dose pour faire un litre de vin fortifiant, se vend 3 fr. 50 + 0 fr. 50 d'impôt.
Pharmacie Orliac à Cahors.

ROBINSON CADURCIEN

SAISON D'ÉTÉ

Établissement ouvert tous les jours l'après-midi

Collation - Viande froide - Pâtisserie

Soirées: Jeudi, Dimanche et jours de fête

Déjeuners et Dîners sur commande seulement

SALON, TERRASSE et PARC d'agrément pour Noces et Banquets

Commune de Montgesty

Le Public est prévenu qu'il sera procédé le Dimanche 4 Juillet 1926, à quinze heures (heure légale) à la Mairie de MONTGESTY, par devant le Maire de cette commune, assisté de deux Conseillers municipaux et en présence du Receveur municipal, à la vente publique, sous soumission cachetée, d'un immeuble appartenant à la commune, se composant d'UNE BELLE MAISON D'HABITATION à un étage, avec cave et citerne, de 108 m

Bourse de Paris

Cours comparatifs de la Semaine

Dernier cours | Cours du 21 mai | Cours du 22 mai

Fonds d'Etat		
3 1/2 0/0	47 50	47 10
3 0/0 amortissable	64 25	64 05
3 1/2 0/0	86	86 50
4 0/0 1917	53 85	53 90
4 0/0 1918	45 85	45 25
4 0/0 1919	44 60	44 60
5 0/0 1920	71	71 50
6 0/0 1920	65 75	66 72
4 0/0 1925	94	93 35
B. du Tr. 6 0/0 1922	499	491
B. du Tr. 6 0/0 1923	485	486
B. du Tr. 6 0/0 sept. 1923	466	473 75

Crédit National		
5 0/0 1919	333	331
5 0/0 1920	345	346
6 0/0 1921	412	412
Bons decen. 6 0/0 1922	493 75	494 75
— decen. 6 0/0 nov.	472	482
— 6 0/0 janv. 1923	395	389
— juin 1923	362	364 50
— janv. 1924	372	369

Crédit Foncier		
Communes 1879	419	412
— 1880	439	435
— 1891	186	189
— 1892	219	212 25
— 1899	200	200
— 1905	207	210
— 1912	216	215
— 1920 lib.	290	292
— 1921 lib.	325	330
— 1922 lib.	300	304
— 1923 lib.	300	304

Foncières 1879 3 0/0		
1885 3 0/0	188	200
1886 3 0/0	202	201
1887 3 0/0	217	224
1893 3 0/0	221	225
1909 3 0/0	116	117
1913 3 1/2 0/0	215	222
1918 4 0/0	317	320
1917 1/2 0/0 lib.	175	175

Ville de Paris		
1885 4 0/0	740	732
1871 3 0/0	396	390
1876 4 0/0	338	342
1876 4 0/0	338	347 50
1892 2 1/2 0/0	165	160
1894-1896	158	160
1898 2 0/0	194	192
1899 2 0/0	182	184
1904 2 1/2 0/0	188	182
1905 2 3/4 0/0	308	309
1910 2 3/4 0/0	164	168 50
1910 3 0/0	156	158
1912 3 0/0	165	162
1919 lib.	255	255
1921 lib.	395	395
Décennal 1922	446	450

Chemins de fer		
Est 6 0/0	297	301
Est 5 0/0 1882-84-86	375	383
Est 4 0/0 1912	240	249 50
Est 3 0/0	281	281 50
Est 3 0/0 nouveau	201	204
Est 2 1/2 0/0	192	193
Est 3 0/0 Ardennes	206	217
Est 6 0/0 type 1921	268	272
P.-L.-M. 3 0/0 1855	198	210
P.-L.-M. 6 0/0	240	242
P.-L.-M. 6 0/0	250	255
P.-L.-M. 4 0/0	220	232
P.-L.-M. fusion 3 0/0	210	218
P.-L.-M. fus. 3 0/0 n.	201	204
P.-L.-M. 2 1/2 0/0	198	200
P.-L.-M. 6 0/0 1921	263	269
Midi 6 0/0	282	285
Midi 5 0/0	248	255
Midi 4 0/0	248	252
Midi 3 0/0	240	240
Midi 3 0/0 nouveau	205	208
Midi 2 1/2 0/0	181	184
Midi 6 0/0 1921	265	268
Nord 6 0/0 (Série F)	311	334
Nord 5 0/0 (Série E)	288	289
Nord 4 0/0 (Série D)	276	278
Nord 3 0/0	215	220
Nord 3 0/0 (Nouv. S.B.)	212	217 50
Nord 2 1/2 0/0 (S. C.)	215	217
Nord 6 0/0 1921	267	270
Orléans 6 0/0	288	298
Orléans 5 0/0	255	259
Orléans 4 0/0	248	227
Orléans 3 0/0	228	230
Orléans 3 0/0 1884	201	204
Orléans 2 1/2 0/0 1895	185	190
Orléans G. C. 3 0/0 1855	215	223
Orléans G. C. 6 0/0 1921	257	262
Ouest 3 0/0	210	210
Ouest 3 0/0 nouveau	201	204
Ouest 2 1/2 0/0	172	180

Valeurs étrangères		
Japon 4 0/0 1905	585	562
Japon 4 0/0 1910	432	435
Brazil 5 0/0 1909	820	823
Italie 3 1/2 0/0	83	81 50
Russe consolidé 4 0/0	21 95	22 85
Russe 3 0/0 or 1891-94	13 30	14 10
Russe 5 0/0 1906	19 20	20 30
Russe 4 1/2 0/0 1909	14 60	15 70
Serbie 4 0/0 amort. 1895	114 50	118
Turquie Dette Ottom.	83 50	80 90
Turquie Ott. 5 0/0 1914	65 25	64 10

Bibliographie

LES ANNALES

Le célèbre auteur des *Bestiaires* donne cette semaine aux *Annales* une page inédite sur la « Alegria » andalouse ! Mlle Marcelle Auclair parle du riche Chilien, M. de Santa-Maria, qui vient de mourir ; Emmanuel Bourcier nous dit dans un curieux article ce qui se passe dans la police et dans la presse lorsqu'un crime vient d'être commis ; Victor Forbin nous conduit chez le paysan canadien-français, Autres pages de Henry Bidou, Gustave Le Bon, Mgr Hencher, Miguel Zamacois, Gérard Bauer, G. de Pawlowski, etc. Le numéro, en vente partout : 1 franc.

Abonnez-vous à

LA REVUE HEBDOMADAIRE

qui publie dans son numéro du 29 mai 1926 : « Le chat noir (Souve-nirs) », par Maurice Donnay de l'Académie française. — « De la Provence aux Etats-Unis d'Amérique », par Emile Ripert. — « L'agriculture et les impôts », par J.-L. Gaston-Pastre. — « Le triomphe de Paris », par Jean Mistler.

ABONNEMENTS : France et Colonies : un an : 75 fr. ; six mois : 40 fr. L'abonnement d'un an payable en 2 fois sur demande, 40 fr. à la souscription et 35 fr. six mois après. Spécimen gratuit. P. LON, 8, rue Garancière, Paris. Le numéro : 2 fr. 50.

LA MODE PRATIQUE

rend la vie moins chère

en vous donnant le moyen de faire à la maison tous vos vêtements, prolonger leur durée, exécuter vous-même les petites réparations du home, etc.

Grâce à la Mode Pratique vous travaillerez sans rien gaspiller, vous économiserez du temps et de l'argent.

Abonnement : Un an, 52 N°s, France, 30 fr. HACHETTE

CHEMIN DE FER DE PARIS À ORLÉANS

ETE 1926

Le tour des côtes de Bretagne en Auto-Car

Voyage en 5 journées de Vannes à Dinard et vice-versa, du 7 juin au 19 septembre.

Départ de Vannes les dimanches 13 et 27 juin et ensuite tous les dimanches et de Dinard les lundis 7 et 21 juin et ensuite tous les lundis jusqu'au 13 septembre. Itinéraire dans le sens Vannes-Dinard :

- 1^{er} jour : Vannes, Ste-Anne-d'Auray, Carnac, Lorient, Quimper, Pont-Aven, Concarneau, Quimper.
- 2^e jour : Quimper, Pointe-du-Raz, Audierne, Douarnez, Quimper.
- 3^e jour : Quimper, Locronan, Morgat, Guimiliau, St-Thégonnec, Morlaix.
- 4^e jour : Morlaix, Lannion, Ploumanach, Perros-Guirec, Tréguier, Paimpol, St-Quay, St-Brieuc.
- 5^e jour : St-Brieuc, Val-André, Cap Fréhel, Dinard.

Prix du transport pour le parcours

total Vannes-Dinard ou vice-versa : 450 francs. Les billets sont mis en vente à Paris à la gare du Quai d'Orsay et à l'Agence de la Compagnie d'Orléans, 16, Boulevard des Capucines, ainsi qu'à la gare de Vannes.

AFFICHES ILLUSTRÉES

La Compagnie du Chemin de fer de Paris à Orléans rappelle au Public qu'elle continue à mettre en vente à son Service de Publicité, 1, Place Valhubert, Paris (XIII^e), sa collection d'affiches illustrées. Cette collection, d'un caractère très artistique, représente les Grands Châteaux de la Loire, des Sites de la Côte Sud de Bretagne et des Paysages de l'Auvergne, du Centre de la France et des Pyrénées.

Le prix de ces affiches est fixé à 5 francs l'exemplaire (frais de port 0 fr. 25 par affiche en sus).

Toutefois, des réductions de 0 fr. 25 et de 0 fr. 50 par exemplaire seront consenties aux acheteurs qui demanderont les affiches par groupe de 3 ou de 6 à la fois.

Le prix sera ainsi : 3, 4 ou 5 affiches, 4 fr. 75 l'exemplaire, 6 affiches et plus 4 fr. 50 l'exemplaire (frais de port 0 fr. 25 par affiche en sus).

Aux membres de l'Enseignement et sur justification, les affiches seront cédées au prix exceptionnel de 3 fr. 50 l'exemplaire quel que soit le nombre commandé.

Vente de cartes postales Reproductions d'affiches illustrées
La Compagnie d'Orléans vient de rééditer les deux séries de cartes postales reproduisant certaines de ses affiches illustrées qui ont obtenu tant de succès auprès du public.

Ces cartes sont mises en vente dans ses principales gares et bureaux de ville au prix de 2 francs la pochette, de 10 sujets chacune :

1^{re} Série : Les Châteaux de la Loire.

2^e Série : Sites et Monuments Célèbres du Réseau d'Orléans.

Ces pochettes sont également adressées franco contre l'envoi de la somme de 2 fr. 15 par série au Bureau de la Publicité de la Compagnie d'Orléans, 1, Place Valhubert, à Paris (XIII^e).

ETUDE DE

M^e François SÉGUY
Avoué à Cahors, rue St-Pierre

(Assistance judiciaire du 10 juin 1925)

EXTRAIT

D'un jugement rendu contradictoirement par le Tribunal de première instance de Cahors, le trente et un juillet mil neuf cent vingt-cinq, et confirmé par un arrêt rendu par défaut par la Cour d'appel d'Agen, le vingt-neuf mars mil neuf cent vingt-six.

Enregistré et signifié à partie. Au profit de Madame Simone VALDIGUIÉ, épouse divorcée du sieur Eugène BLANC, domicilié à Cahors, boulevard Gambetta, n° 49.

Contre Monsieur Eugène BLANC, armurier à Cahors, boulevard Gambetta, n° 83.

Il appert que le divorce a été prononcé d'entre les époux VALDIGUIÉ-BLANC.

À la requête et au profit de dame Simone VALDIGUIÉ.

Pour extrait.

F. SÉGUY.

ETUDE DE

M^e François SÉGUY
Avoué à Cahors, rue Saint-Pierre

EXTRAIT

D'un jugement rendu sur requête par le Tribunal civil de Cahors, le sept mai mil neuf cent vingt-six, il a été extrait ce qui suit :

Le Tribunal :

Où Monsieur TESTAS, juge commissaire, en son rapport ;

Où Maître SÉGUY, avoué, dans l'intérêt de l'adoptant ;

Où Monsieur le Procureur de la République en ses conclusions ;

Après s'être procuré les renseignements convenables, avoir vérifié si toutes les conditions de la loi sont remplies et s'être assuré si la personne qui se propose d'adopter jouit d'une bonne réputation, après en avoir délibéré.

Homologue l'acte d'adoption reçu par Maître BOUYSSOU, notaire à Cahors, le vingt-deux mars mil neuf cent vingt-six.

En conséquence, dit qu'il y a lieu à adoption par la demoiselle CALVET Rose, née à Cahors le vingt-quatre janvier mil huit cent soixante-trois, en faveur de la demoiselle BESSAT Jeanne, née au même lieu, le onze janvier mil neuf cent six, dit que l'adoptée portera le nom de BESSAT-CALVET. Signé : Grimal, président ; Magné, commis-greffier.

En marge de ladite minute se trouve la mention de l'enregistrement, dont la teneur suit : Enregistré à Cahors, le vingt et un mai mil neuf cent vingt-six, folio 14, case 152. Reçu : cent quatre-vingts francs. Le receveur, signé : Pencharrat.

Pour extrait.

L'avoué :

F. SÉGUY.

EXTRAIT des minutes du Greffe du Tribunal de 1^{re} Instance de Cahors.

D'un jugement contradictoirement rendu, le 20 mai 1926, par le Tribunal correctionnel de Cahors, contre BERTHOUMIEUX Alexandre, 50 ans, moutier à Luzech, prévenu de mouillage de lait.

Il a été extrait ce qui suit :

Le Tribunal condamne BERTHOUMIEUX Alexandre à huit jours de prison avec sursis. Le condamné à deux cents francs d'amende. Ordonne la publication par extrait du jugement dans deux journaux locaux, au choix de M. le Procureur de la République. Ordonne l'affichage à la porte de la mairie de Luzech et à la porte du domicile du condamné, et, ce, pendant sept jours.

Condamne, en outre, BERTHOUMIEUX Alexandre aux frais du procès.

Cahors, le 31 mai 1926.

Le Greffier, GALTIE.

Vu au Parquet : Le Procureur de la République, BELVEZE.

L'AVENIR

dévoilé infailliblement et discrètement contre 10 francs env. 3 questions, prén. et date nais. à MADAME BENOIT 6, rue Besson, ROMANS (Drôme)

Mme OSMAR BEDOUR

Devineresse venant d'Egypte. Extraordinaire pour ses prédictions. Ne questionne pas. Reçoit de 10 à 7 h. sauf dimanches, 23 r. Pasquier, PARIS, par corresp. 10 fr. (indiq. date nais.). 2.834.

Imp. COUESLANT (personnel intéressé) Le Gérant : A. COUESLANT.

LA PHOSPHIODE GARNAL

remplace avantageusement l'HUILE DE FOIE DE MORUE et les préparations iodotanniques phosphatées

POUR LA GUÉRISON DES :

Enfants faibles, Personnes délicates, Malades, Grippés et Convalescents

LYMPHATISME : Glandes, Gourmes des enfants, Sécrétion purulente des yeux et des oreilles.

MALADIES DES OS : Rachitisme, Scrofule des enfants.

MALADIES DE LA POITRINE : Coqueluche, Toux persistante, Grippe, Bronchite, Asthme, Catarrhe chronique, Angine de poitrine, Tuberculose.

ANÉMIE : Faiblesse générale, Manque d'appétit, Formation difficile des jeunes filles, Règles anormales ou douloureuses, Désordres de l'âge critique.

NEURASTHÉNIE. — CONVALESCENCE. des maladies infectieuses, Grippe, Influenza, Fièvres typhoïde.

PRIX DU FLACON : 12 francs

LA PHOSPHIODE GARNAL ET LE CORPS MÉDICAL

Le D^r ORTEL, Ancien Externe des Hôpitaux de Paris, Docteur en Médecine de la Faculté de Paris, écrit :

« Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le plus agréable est sans contredit la PHOSPHIODE GARNAL. C'est de l'Huile de Foie de Morue concentrée et débarrassée des corps gras qui la rendent indigeste et désagréable à prendre.

Chaque flacon de PHOSPHIODE GARNAL renferme les principes dépuratifs et fortifiants contenus dans cinq litres d'Huile de Foie de Morue associés à du Phosphate de Chaux assimilable et à de l'Iode à l'état naissant.

La PHOSPHIODE GARNAL fortifie les enfants faibles, fait disparaître les engorgements ganglionnaires, fortifie les os. C'est le grand remède contre l'Anémie et les pâles couleurs.

Son action reconfortante sur le système nerveux en fait un spécifique contre la neurasthénie.

Par son iode, elle s'impose aux personnes atteintes de rhumatismes, de bronchites aiguës ou chroniques, et de toutes les affections de poitrine.

Administrée aux convalescents, elle hâte le retour des forces, stimule l'appétit, fortifie les bronches.

Comme toutes les bonnes préparations pharmaceutiques, la PHOSPHIODE GARNAL est l'objet de contrefaçons ; pour éviter d'être victime d'une tromperie sur l'origine et sur les qualités du produit, malades exigez sur l'étiquette le nom du préparateur. Il n'existe d'autre Phosphiode que la PHOSPHIODE GARNAL, préparée, 97, Boulevard Gambetta, CAHORS.

LABORATOIRE DE LA PHOSPHIODE GARNAL, 97, Boulevard Gambetta, CAHORS

Feuilleton du « Journal du Lot » 16

ROBERT BOUTEFEU

Chauffeur

PAR

la Comtesse de BAILLEHACHE

XV

« Quand je mourrai, je voudrais être pleuré par un Français ? »

Cette phrase, entendue un jour où son âme était particulièrement sensible, s'était gravée dans l'esprit du jeune homme. Cependant, la pensée de courtoisier Iris lui était odieuse. Sachant l'admiration que les deux dames avaient pour lui, il comprenait que sa victoire eût été aisée, et la dot enlevée sans effort. Il ne serait ni le premier ni le dernier à redorer son blason avec le fer-blanc étincelant des conserves alimentaires.

La rencontre de ses chevaux favoris avait impressionné Damien ; la nostalgie du luxe hippique le tenait. Allait-il se vendre à une femme afin de pouvoir acheter des chevaux ? La pensée d'avoir lady Silversmith pour belle-mère l'épouvantait et le fit rire. Au reste le père et le frère ne devaient-ils pas arriver bientôt en France ? Il fallait les voir avant de songer à prendre une décision, même à échéance lointaine. Plomeur n'était pas de ce milieu où aucun flirt ne tire à conséquence ; il avait trop le res-

pect des femmes pour jouer au chat et à la souris, avec une jeune fille, fut-elle étrangère et de passage.

Le caprice du voyage avait amené la Sigmar marron et orange dans la presqu'île de Quiberon, ultime refuge des doctrines celtiques, refoulées par les invasions latines et germaniques. Un guide anglais à la main, lisant d'un ton monotone, lady Silversmith marchait à grands pas, le face-à-main en bataille, tandis que sa fille portait le précieux pékin et se réjouissait de la vue des paysages millénaires.

Les deux femmes s'étaient habituées au calme silencieux et hautain de Boutefeu, à ses manières courtoises, à ses saluts si élégants. Ne leur avait-il pas avoué qu'il copiait en tout le jeune marquis de Plomeur ? Jusqu'à lire *Le Figaro*, alors que tous les chauffeurs lisent les journaux sportifs, à la rigueur les journaux d'informations, mais à coup sûr pas les grands quotidiens littéraires et mondains.